



► DATE LIMITE D'INSCRIPTION / LAST INSCRIPTION DATE: 22 08 2012

PILOTE / DRIVER

NOM /NAME						
PRÉNOM /FIRST NAME						
NATIONALITÉ /NATIONALITY						
N° PERMIS /DRIVING LICENCE NBER			D	ÉLIVRÉ LE /DATE OF IS:	SUE	
ADRESSE /ADDRESS						
CODE POSTAL /POST CODE	VILLE /CITY		P	AYS /COUNTRY		
TEL /PHONE		N	MOBILE			
E-MAIL						
TAILLE DE VÊTEMENT /SIZE	S□	М□	LO	XL 🗖	XXL 🗖	
CO-PILOTE / CO-DR	RIVER			(la) co-pilote est amené(ne co-driver will drive the d	e) à conduire le véhicule d car	urant l'épreuve
NOM /NAME						
PRÉNOM /FIRST NAME						
NATIONALITÉ /NATIONALITY						
N° PERMIS /DRIVING LICENCE NBER			D	ÉLIVRÉ LE /DATE OF ISS	SUE	
ADRESSE /ADDRESS						
CODE POSTAL /POST CODE	VILLE /CITY		P	AYS /country		
TEL /PHONE	MOBILE					
E-MAIL						
TAILLE DE VÊTEMENT /SIZE	S□	М□	Lū	XL 🗖	XXL 🗖	
						page 1 / 1

VÉHICULE / CAR				
MARQUE /MAKE				
MODÈLE /MODEL	TYPE /TYPE			
IMMATRICULATION /REGISTRATION NBER	ANNÉE DE FABRICATION /YEAR MADE			
CYLINDRÉE /ENGINE CAPACITY *				
ASSURANCE /INSURANCE COMPANY	N° CONTRAT /CONTRACT NBER			
N° CARTE D'IDENTITÉ FIVA** /FIVA CARD NBER				
NOM/PRÉNOM DU PROPRIÉTAIRE / CAR OWNER ***				
ADRESSE / ADDRESS				
*en cm³ / in cubic centimeter *si le véhicule est identifié FIVA	/ if the car is FIVA registered ***si celui-ci n'est pas le pilote ou le co-pilote / if not driver or co-drive			
CATÉGORIE / CLASS				
catégorie avec pénalités et classement/ With scoring and fina	ISTRUMENTS RÉGULARITÉ SANS INSTRUMENTS / REGULARITY WITHOUT INSTRUMENTS al ranking inférieure à 50 Km/h dans les Zones de Régularité (ZR) du parcours)			
(respect of checkpoints and average speed of less than 50km	m/h within the defined regularity zones of the route)			
	ement/ No scoring, no final ranking de contrôles de passage uniquement, avec tolérance de 20 mn supplémentaires sur espeed constraints within the regularity zones (only checkpoints to respect, with a tolerance of			
HÉBERGEMENT / ACCOMODATION				
☐ CHAMBRE DOUBLE, GRAND LIT / DOUBLE ROOM ☐ CHAMBRE(S) SINGLE / SINGLE ROOM(S) (+ 25 € PAR CHA	☐ CHAMBRE DOUBLE, LITS JUMEAUX / DOUBLE ROOM, TWIN BEDS AMBRE ET PAR NUIT / +25 € PER ROOM AND NIGHT)			
■ Je soussigné, demande à participer au 16e rallye Jean Bel	hra historique organisé par l'Automobile Club de Nice			
I confirm my request to enter the 16th rallye Jean Behra his Je certifie ne pas faire actuellement l'objet d'un retrait de p				
I do certify my driving licence is not suspended				
, ,	mesure d'exclusion lors d'une épreuve historique organisée sous réglement FFVE ou FIVA organised in the past monthes under FFVE or FIVA regulations			
	charte des équipages et m'engage à respecter ceux-ci, ainsi que le code de la route ent de l'épreuve'* and 'charte des équipages' and to respect traffic rules along the rally			
■ Je joins : I enclose wih my entry form:				
☐ le règlement de la totalité de mon inscription soit the inscription fees for my entry	Tarif parrainage : si vous vous inscrivez avant le 21 juillet au rallye, en même temps qu'un équipage que vous parrainez - et dont ce sera la toute première participation			
☐ 650 € (tarif «préinscription» >30 avril) only for pre-inscription list 'til 30th april	 le tarif pré-inscription à 650 euros est applicable aux 2 équipages. Les deux inscriptions avec leur réglement doivent parvenir ensemble à l'ACN pour bénéficier de ce tarif. 			
☐ 700 € (entre le 1er mai et le 15 juillet) if sent between 1st may and 15th july	Remise pour les membres de l'Automobile Club de Nice : les adhérents à jour de			
☐ 750 € (entre le 16 juillet et le 21 aout) if sent between 16th july and 21th august	cotisation bénéficie d'une remise de 5% (hors tarif «préinscription»).			
🗖 plus les éventuels suppléments choisis ci-dessus pour n	non hébergement including the additional charges for my accomodation (single room(s))			
☐ le règlement d'un acompte soit ☐ 325 € (tarif «préins a deposit for my entry only for pre-inscription	ccription») ☐ 350 € (avant le 1er mai/15 juillet) ☐ 375 € (avant le 16 juillet/21 août) on list if sent between 1st may and 15th july if sent before 21th july			
le solde plus les éventuels suppléments choisis ci-dessi				
Chèque à libeller à l'ordre de : AUTOMOBILE CLUB DE NIC Cheque out to AUTOMOBILE CLUB DE NICE attached to m				
et je retourne l'ensemble à l'adresse : entry form and payment to be sent at : Automobile Club de Ni Rallye Jean Behra Hist 7-9, rue Massenet - 060	ice Le nilote			
Tout engagement doit être déposé avec le réglement total ou l'acompte prévu. En	cas de désistement après le 1er septembre 2012, ou dans l'hypothèse ou l'équipage ne se présente pas ou ne prend pa			

Tout engagement doit être déposé avec le réglement total ou l'acompte prévu. En cas de désistement après le 1er septembre 2012, ou dans l'hypothèse ou l'équipage ne se présente pas ou ne prend pas le départ le jour de l'événement, la totalité des droits d'engagement restera acquise à l'organisateur, ainsi qu'en cas d'abandon. L'acompte ou le règlement sera remboursé en cas de refus de candidature. Any entry file should be sent with payment or deposit for the inscriptions fees. Fees or deposit are refundable if the entry is not accepted. In case of withdrawal after September 1st, 2012or either in the hypothesis or the crew do not appear or do not take the departure the day of the event, or abandon, the totality of entry fees will remain acquired to the organizer.

^{*} disponible en ligne sur www.rallyejeanbehrahistorique.com, ou sur simple demande auprès de l'ACN



CHARTE DES ÉQUIPAGES

du 16^e rallye Jean Behra historique

Les équipages demandant à être inscrits à l'épreuve s'engage à respecter la présente charte

Principes de bonne conduite

- respect des riverains
- respect des autres usagers de la route
- respect des autres concurrents de l'épreuve
- respect du code la route en vigueur
- respect des forces de l'ordre
- respect du règlement de l'épreuve
- respect des commissaires et des membres de l'organisation
- respect des indications et décisions de l'organisation

Principes de développement durable

- pas de moteur allumé inutilement dans le parc fermé
- pas de moteur allumé inutilement lors des attentes de passage en points de contrôle
- pas de rejets de fluides dans la nature lors des pleins de carburant ou des opérations de vérification/maintenance
- pas d'abandon de mégots (allumés ou éteints)
- pas de coups de gaz intempestifs lors de la traversée de hameaux, villages ou villes, etc.
- prendre soin de ne pas effrayer les troupeaux croisés lors de l'épreuve